



ADMISSION POST BAC

Mode d'emploi



La procédure APB: pour quoi faire?

- obligatoire pour l'admission en 1^{ère} année dans l'enseignement supérieur.
- enregistre toutes les intentions de poursuite d'études
- faire acte de candidature pour certaines formations

La procédure APB: pour qui?

- Tous les élèves de Terminale générale, technologique ou professionnelle
- Les élèves déjà titulaires du bac souhaitant reprendre des études supérieures ou se réorienter



Pour quelles formations?

- BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)
- DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
- DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques)
- DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- DTS (Diplôme de Technicien Supérieur)
- CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles)
- CPES (Diplôme Préparatoire aux Etudes Supérieures)
- 1^{ère} année de licence en université (L1)
-



CALENDRIER

- Ouverture du site le **01 décembre 2011** (phase d'information)
- Saisie des candidatures du **20 janvier au 20 mars 2012**
- Date limite pour le classement des vœux **31 mai 2012**
- Phases d'admission:
 - **1^{ère} Phase**: du 7 juin au 12 juin 2012
 - **2^{ème} Phase**: du 21 juin au 26 juin 2012
 - **3^{ème} Phase**: du 12 juillet au 17 juillet 2012
 - Procédure complémentaire du **22 juin au 15 septembre 2012**



POUR VOUS GUIDER

- **Version numérique**
- **En ligne sur www.ac-bordeaux.fr**
- **Et sur le site de l'ONISEP Aquitaine**
- **+ 1 page d'information dans le guide Après le bac de l'ONISEP**

ADMISSION POST-BAC

GUIDE DU CANDIDAT

www.admission-postbac.fr



LE VOLET INFORMATION

Comment ça marche?

www.admission-postbac.fr



Pour savoir si une formation doit être saisie sur le portail vérifier si elle est dans le moteur de recherche



 **MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Admission Post Bac
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

C'est quoi ? | Pour qui ? | Quand ? | Comment ? | **Présentation des formations** | Le guide du candidat | Contact

Page d'accueil > présentation des formations

BTS | BTSa | DMA | DCG | DEUST | DUT | Etudes de santé | Licences | MAN | Secteur paramédical | Secteur social | CPGE | Formations d'ingénieurs | CPES | Ecoles d'architecture | Formations professionnelles autres que BTS et DUT |

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'Onisep 

Rechercher une formation

Après le bac : découvrir les filières d'études et construire son parcours

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

(source ONISEP)

le portail étudiant
www.etudiant.gouv.fr 

M'INSCRIRE
ou accéder à **MON DOSSIER**

à partir du 20 janvier

Admission Post Bac en 6 étapes

1 2 3 4 5 6

Inscriptions du 20 janvier au 20 mars

LIENS UTILES | VOTRE ACADÉMIE | AIDES FINANCIÈRES

Mentions légales | Mise à jour : 18/10/2011

www.admission-postbac.fr



S'informer sur les formations

Formation

Par type de formation:

Indifférent ▼

Lieu

Par région:

Indifférent ▼

Par académie:

Indifférent ▼

Par département:

Indifférent ▼

Par ville:

Indifférent ▼

Trier les résultats:

Géographique ▼





www.admission-postbac.fr



S'informer sur les formations

Formation

Par type de formation:

DUT

Par Spécialité

Techniques de commercialisation

Lieu

Par région:

Indifférent

Par académie:

Poitiers

Par département:

Indifférent

Par ville:

Indifférent

Trier les résultats:

Géographique

Lancer la recherche



www.admission-postbac.fr



S'informer sur les formations

Lien vers le site de l'IUT

Infos sur la formation
Journée Portes ouvertes...

Admission Post Bac

3 formation(s) trouvée(s)

Etablissement	Domaine	Spécialité	Département	
I.U.T. Angoulême	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Charente	Détails
I.U.T. La Rochelle	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Charente-Maritim	Détails
I.U.T. Poitiers (site Chatellerault)	DUT - Service	Techniques de commercialisation	Vienne	Détails

www.admission-postbac.fr



S'informer sur les formations



IUT www.iut-larochelle.com
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE LA ROCHELLE

Accueil | Présentation | Formations | Candidature | Vie étudiante | Entreprises | Anciens diplômés | Contacts | Recrutement | Actualités

GÉNIE BIOLOGIQUE
GÉNIE CIVIL
INFORMATIQUE
RÉSEAUX & TÉLÉCOMMUNICATIONS
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION
IUT DE LA ROCHELLE

Espace sécurisé
Utilisateur :
Mot de passe :
 Mémoriser le nom d'utilisateur
S'identifier

ACTUALITÉ

- Election des représentants des étudiants au Conseil d'administration de l'IUT
- Enquête conditions de vie étudiants 2009-2010

MES ÉTUDES
à L'IUT de la Rochelle

- Diplômes Universitaires de Technologies (DUT)
- Licences Professionnelles (LP)
- Candidature
- Vie Etudiante

ENTREPRISES
partageons nos compétences

- Proposer un emploi
- Proposer un stage
- Partenariat IUT/Entreprises
- Apprentissage
- Taxe d'apprentissage
- Enquête insertion professionnelle

ANCIENS DIPLÔMÉS
votre espace

- **Enquête sur le devenir des diplômés de DUT 2006**
- Sites des anciens
- Pour accéder aux offres d'emploi

LA PHASE D'INSCRIPTION

Les différentes étapes





www.admission-postbac.fr

@

Démarches préalables:

1. *Avoir une adresse électronique valide*
 - *Cette adresse vous sera demandée lors de l'enregistrement de vos demandes*
 - *Elle vous permettra tout au long de l'année de recevoir des messages*
 - *Pour vous aider dans vos démarches (rappel de dates importantes....)*
 - *Pour vous avertir en cas de pièces manquantes à l'un de vos dossiers de candidature*



www.admission-postbac.fr

Démarches préalables:

2. Vous devez vous munir de:

- ***Votre n° INE: il est obligatoire pour faire votre inscription Internet***
- ***Votre relevé de notes aux épreuves anticipées***
- ***Votre échelon de bourse ou nombre de parts (pour les élèves boursiers)***



www.admission-postbac.fr

1ère étape : Réaliser son inscription Internet

« <http://www.admission-postbac.fr> »

du 20 janvier au 20 mars 2012



S'INSCRIRE

Mode d'emploi



www.admission-postbac.fr

- Vous vous connectez
- Vous signez la « **Charte des droits et devoirs du candidat** » en cochant les cases
- Vous saisissez votre **n°INE** et votre **date de naissance**. Vous n'aurez ensuite qu'à compléter, modifier si nécessaire et valider les informations enregistrées sur votre dossier
- Vous notez et **conservez vos n°Identifiant et code confidentiel**
- Vous indiquez votre adresse mél (**n'oubliez pas de la mettre à jour sur le site si vous la changez**) sur laquelle vous recevrez votre code d'activation, à copier sur votre dossier pour poursuivre votre inscription



www.admission-postbac.fr

Après avoir validé votre état civil et votre scolarité

- Vous saisissez **toutes** vos demandes de poursuite d'études y compris vos demandes de L1 .Le nombre total de vœux est limité à **36**, dont **12** maximum par grande catégorie de formation.
- Vous **classez toutes vos demandes par ordre de préférence** (un premier classement est nécessaire pour pouvoir ensuite valider vos candidatures. Vous pourrez toujours en modifier l'ordre jusqu'au 31 mai).

ATTENTION

- Un vœu validé ne peut plus être supprimé
- Une vœu non validé est un vœu perdu
- Pour valider vos vœux, vos bulletins scolaires doivent être complets



www.admission-postbac.fr

2ème étape : constituer ses dossiers papier

Pour chaque dossier

- ▶ Après avoir validé chacune de vos candidatures, vous **imprimez les fiches de candidature** correspondantes à la rubrique « validation et impression des candidatures »
- ▶ vous rassemblez **les documents demandés** : la liste figure sur chaque fiche de candidature ainsi qu'à la rubrique Candidatures (en cliquant sur « Détails » face à la formation sélectionnée).
- ▶ **ATTENTION**, certains établissements ont demandé une dématérialisation des dossiers; les demandes de pièces peuvent donc être différentes d'un établissement à l'autre





www.admission-postbac.fr

Envoi des dossiers papier par les candidats

Date limite: le lundi 02 avril 2012

Après l'envoi de vos dossiers, consultez régulièrement votre messagerie (n'oubliez pas de faire une mise à jour sur le site, à la rubrique « Adresse e-mail » si vous en changez). Vous serez averti par courriel si une ou plusieurs pièces sont manquantes à l'un de vos dossiers afin de faire le nécessaire le plus rapidement possible



www.admission-postbac.fr

vérifier la bonne réception de ses dossiers

→ du 08 au 10 mai 2012

- ▶ vous vous connectez
- ▶ vous ouvrez votre dossier électronique (avec votre n° identifiant et votre code confidentiel)
- ▶ vous vérifiez que les établissements que vous avez demandés ont bien reçu vos dossiers



www.admission-postbac.fr

Modification de l'ordre de vos vœux

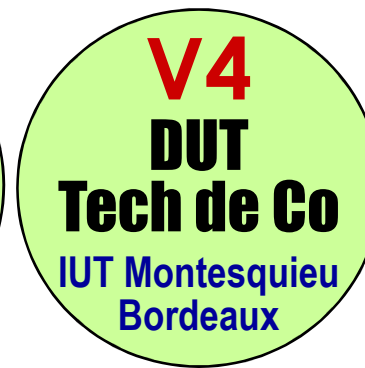
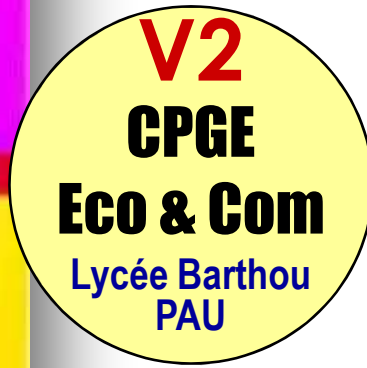
→ **Date limite : jeudi 31 mai 2012**

www.admission-postbac.fr

Quelle stratégie?



Louis BARTHOU, élève de T S, fait 5 vœux



DOSSIERS PAPIERS ENVOYES AUX ETABLISSEMENTS

CPGE E&C
Montaigne
Bordeaux

CPGE E&C
Barthou
PAU

DUT Pub
IUT Montaigne
Bordeaux

DUT
Tech de Co
IUT Bordeaux

Les établissements procèdent à l'examen & au classement des dossiers sans connaître le rang de classement des candidats

Montaigne
Bx

Refusé

Barthou
PAU

CLASSE

IUT Montaigne IUT Montesquieu
Bx Bx

Refusé

CLASSE

ATTENTION à l'ordre des vœux

Le cas Louis BARTHOU

UNE SEULE PROPOSITION

sur le vœu le mieux placé

LOGICIEL
Harmonisation

CHAQUE
ETABLISSEMENT

Classement des dossiers

V2
CPGE Eco
PAU

Louis

5 vœux classés
par ordre de préférence

V1 V2 V3 V4 V5

~~V1~~

V2
CPGE Eco
PAU

~~V3~~

V4
DUT Tech Co
Bordeaux





↘ 3^e étape

À partir du 7 juin

Propositions d'admission et réponses des candidats

4 réponses possibles

- ↘ OUI définitif
- ↘ OUI MAIS
- ↘ NON MAIS
- ↘ DÉMISSION générale

ATTENTION !



Tant que je n'ai pas répondu « OUI définitif » à une proposition, je dois me connecter sur mon dossier électronique à chaque phase de proposition. Sans réponse de ma part dans les délais imposés, je serai automatiquement démissionné.



Modalités de réponses

➔ OUI définitif



J'accepte cette proposition
et aucune autre proposition
ne me sera faite.

ILLUSTRATION ➔

PROPOSITION

OUI, définitif

REPONSE

PHASE 1

Jeudi 7 juin → Mardi 12 juin

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne

V2 CPGE Eco & Com, Barthou

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT

V4 DUT Tech de Co, IUT

V5 BTS Commerce international

V6 DUT Tech de Co, IUT

V7 L1 Eco & Gestion, université

**OUI
définitif**

PROPOSIT°



OUI DEFINITIF



J'accepte cette proposition et
aucune autre proposition ne
me sera faite



Modalités de réponse

➤ OUI MAIS

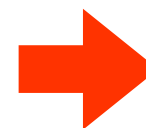


J'accepte la proposition qui m'est faite, pour l'instant, mais je maintiens ma candidature pour mes vœux en meilleure position dans mon classement.

Je participe alors aux phases suivantes.

Si une nouvelle formation m'est proposée ultérieurement, je perdrai automatiquement mes droits sur la proposition actuelle.

ILLUSTRATION



PROPOSITION

OUI, mais

REPONSE

PHASE 1

Jeudi 7 juin → Mardi 12 juin

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne

V2 CPGE Eco & Com, Barthou

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT

V4 DUT Tech de Co, IUT

V5 BTS Commerce international

V6 DUT Tech de Co, IUT

V7 L1 Eco & Gestion, université

**OUI
mais**

PROPOSIT°



OUI MAIS



- **J'accepte cette proposition pour l'instant, mais je maintiens ma candidature pour mes vœux en meilleure position dans mon classement.**
- **Je participe alors à la phase suivante.**



PROPOSITION

OUI, mais

REPONSE

PHASE 2

Jeudi 21 juin → Mardi 26 juin

**NOUVELLE
PROPOSIT°**

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne

V2 CPGE Eco & Com, Barthou

V3 DUT Info-Com Publicité, IUT

V4 DUT Tech de Co, IUT

**OUI
mais**



Je participe à la 3ème phase du 12 au 17 juillet car j'espère obtenir une place sur mon 1er vœu

PROPOSITION

OUI, mais

REPONSE

PHASE 3 Jeudi 12 juillet → Mardi 17 juillet

**ON ME
PROPOSE
TOUJOURS**

V1 CPGE Eco & Com, Montaigne

V2 CPGE Eco & Com, Barthou

**OUI
définitif**



**J'accepte cette proposition
car c'est la dernière phase.**

Modalités de réponse

ATTENTION



DANGER

➡ **NON MAIS**

ATTENTION



DANGER

Je refuse la proposition, mais je maintiens ma candidature pour mes vœux en meilleure position dans mon classement

ATTENTION! Je ne suis pas sûr d'avoir d'autres propositions et je ne pourrai plus être admis dans la formation que je refuse

Modalités de réponse

➤ DÉMISSION générale

**Je ne suis plus candidat pour
aucune formation de ma liste
de vœux**



Suivi des réponses

En face de chaque vœu sera affiché à partir du 7 juin une des réponses suivantes

Formation proposée

Votre candidature est retenue. L'établissement vous propose d'entrer en formation. Attention, pour être admis, il vous faut valider cette proposition.

Refusé par l'établissement

Votre candidature a été refusée par l'établissement

Démission car vœu n°... proposé

Vous avez eu une proposition d'entrée en formation sur un vœu mieux classé dans votre liste, ce qui annule vos autres candidatures moins bien classées.

Dossier non parvenu

L'établissement n'a pas reçu votre dossier de candidature.



Suivi des réponses

Admis sous réserve de contrat

Votre dossier de candidature a été retenu par l'établissement. Vous serez admis définitivement lorsque vous aurez signé un contrat d'apprentissage

En attente

Votre dossier de candidature a été classé par l'établissement dans la liste des candidats retenus. Mais la capacité d'accueil de la formation ne permet pas de vous proposer une admission.

Démission automatique

Vous n'avez pas répondu à la phase de proposition d'admission

Démission car échec au bac

Quand l'entrée en formation nécessite d'être bachelier et que vous n'avez pas obtenu votre diplôme

Procédure normale achevée

Suite aux 3 phases d'admission, votre candidature qui était en attente n'a pas abouti à une proposition d'admission



ATTENTION

- Pour chacune des phases d'admission, vous n'avez que 5 jours pour répondre
- **CLASSEZ** tous vos vœux, sauf ceux dont vous ne voulez absolument pas!
- Comment avez-vous classé les vœux avec internat?



LA PROCEDURE COMPLEMENTAIRE

- Mettre en relation les établissements qui ont encore des places vacantes et les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission
- du 22 juin au 15 septembre 2012





Les étapes de la procédure complémentaire

Étape 1: inscription

exclusivement sur le site

www.admission-postbac.fr

Étape 2: constitution des dossiers

exclusivement sur Internet (pas de dossier papier)

Les étapes de la procédure complémentaire

Étape 3: candidature et suivi des candidatures

12 candidatures maximum
toutes formations confondues

Étape 4: admission

délai de réponse:

- une semaine (jusqu'au 31 août 2012)
- 24h (à partir du 1^{er} septembre 2012)





S'inscrire dans l'établissement

- Vous ne serez admis dans un établissement qu'après avoir validé une proposition d'admission par un « OUI DEFINITIF »
- Dès lors, consultez le « **Message établissement** » qui vous indiquera la procédure et les dates à respecter



**Je vous remercie de
votre attention**



Contacts APB dans l'établissement:

- **Mme GISTAU, secrétariat élèves**
- **Mme PONS, secrétariat CPGA**
- **Mme PASQUIER, Proviseur-Adjoint**